

La citoyenneté canadienne aujourd'hui

« La citoyenneté canadienne aujourd'hui » est basé sur un bulletin RBC publié en 1966 et intitulé « La citoyenneté canadienne ». Après 38 ans, nous estimions qu'une révision du texte initial s'imposait pour tenir compte des nouvelles réalités qui définissent le concept de citoyenneté. Être citoyen du Canada, qu'est-ce que cela veut dire au 21e siècle ? Les grands principes de la citoyenneté avaient été débattus en 1948, dans le bulletin « En quoi consiste la citoyenneté », et plus récemment dans un texte de 1997 intitulé « Le prix de la citoyenneté ».

Les Canadiens ont raison d'être fiers et de regarder l'avenir avec espoir. Nous pouvons être fiers d'avoir bâti une nation unie et prospère malgré les vastes distances qui nous séparent et un climat implacable. Mais nous devrions être encore plus fiers de vivre depuis si longtemps et sans interruption sous un régime constitutionnel et sous le règne de la loi. C'est une longue tradition. Nous pensons que le Canada est un pays jeune, mais à 137 ans, notre fédération est une doyenne et seule une petite poignée de régimes sont plus anciens qu'elle. Et nous pouvons être fiers, aussi, que des Canadiens aient lutté et versé leur sang pour protéger nos libertés et les libertés des autres pays.

Être Canadien, ce n'est pas être citoyen d'un pays quelconque. Pour paraphraser l'historien Frank Underhill, nous sommes une nation parce que nous avons fait de grandes choses ensemble et aussi parce que nous espérons faire ensemble de grandes choses à l'avenir. Si nous pouvons regarder l'avenir avec espoir, c'est parce que la démocratie canadienne s'est épanouie en se renouvelant sans cesse et en devenant plus diversifiée à mesure qu'un assemblage de colonies se transformaient en un pays. Et ce pays se distingue par la diversité de ses cultures et le pluralisme de ses traditions politiques, qui en font peut-être un pays unique au monde.

Le mot clé ici est « renouvellement », parce que si le régime canadien de 2004 s'appuie sur une longue tradition, c'est aussi un projet en constante évolution, un pays qui fait face à de grands changements sociaux. Depuis la publication du Bulletin de la Banque Royale en 1967, la vie publique canadienne a été transformée par deux tendances, parfois contradictoires, parfois convergentes : la

progression des droits de la personne et la quête identitaire des groupes, qui aspirent aussi à la reconnaissance.

Que l'humanité de l'homme et de la femme leur donne des droits inaliénables n'est pas une idée nouvelle. Mais, cette idée a pris toute sa valeur, tout son sens dans la deuxième moitié du XXe siècle. Les gouvernements sont de plus en plus souvent jugés sur leur respect ou non respect de ces droits. Les Canadiens ont toujours pensé que ces droits n'étaient pas inhérents mais qu'ils leur étaient accordés par leur constitution et que le Parlement et les tribunaux en

étaient les garants. Mais ces droits étant mal définis, le rôle de ces deux protecteurs n'était pas particulièrement satisfaisant. L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, en 1982, a révolutionné nos droits et depuis, la Charte a, à elle seule, autant contribué à changer la société canadienne que tout autre force. Faire respecter la Charte est la responsabilité des tribunaux et ils ont souvent passé des jugements qui accroissent les droits de nouveaux

groupes et les étendent à de nouvelles situations. Ils ont ainsi considérablement aidé des groupes – qui pendant le premier siècle de notre existence en tant que nation étaient maintenus aux confins de la société – à exiger leur place sous le soleil canadien. Les femmes et les Autochtones du Canada ont porté avec détermination leurs revendications sur la scène nationale. Encouragés par leur succès, de nombreux autres groupes sont devenus plus visibles et se font de plus en plus entendre. Beaucoup ont réalisé des gains importants en obtenant reconnaissance sociale, respect, protection de la loi, réparations ou excuses, suivant leurs objectifs.

D'une certaine manière, cette réussite est la version canadienne d'une plus grande tendance qui se dessine dans le monde. C'est le besoin profond qu'éprouvent les êtres humains à définir et à défendre l'identité de leur groupe



dans un monde de plus en plus homogène. On a cru dans le passé que la prospérité plus largement répandue et l'augmentation des échanges commerciaux et culturels et du tourisme éroderait les différences entre les diverses communautés humaines, quelle que soit la manière dont on les définit – nationales, ethniques ou religieuses – et que le rêve de vivre dans un monde plus tolérant, plus humain, se rapprochait. La réalité prouve, cependant, que si les différences mesurables ont peut-être en effet diminué, le besoin impérieux que ressent l'être humain d'affirmer son identité spécifique n'a pas disparu. La revendication identitaire s'est même accrue dans certains cas. Nous en avons un exemple magistral ici au Canada. Les différences mesurables entre les populations francophones et anglophones n'ont jamais été aussi ténues qu'en 2004, et pourtant l'affirmation identitaire des Québécois est toujours aussi forte. Dans un pays aussi pluraliste que le Canada, cette quête identitaire – et le désir que cette identité spécifique soit publiquement reconnue – a de profondes implications sur le sens de notre citoyenneté. Trouver un juste équilibre entre les droits des groupes et les droits individuels, telle sera la mission des tribunaux et des parlements dans les années à venir.



En 1967, les Canadiens croyaient vivre dans une société diversifiée, et elle l'était à bien des égards ; mais ils avaient toujours tendance à voir le Canada au travers de la vieille division francophones-anglophones. Cette perception de leur monde n'est pas dépassée, mais elle est tellement inadéquate pour décrire le Canada d'aujourd'hui, qu'elle en est presque risible. Les immigrants qui, année après année, arrivent des quatre coins du monde, ont fait du Canada, et de nos trois grandes villes, une des sociétés les plus diversifiées qui aient jamais existé dans le monde. La transformation est étonnante pour quelqu'un qui se rappelle comment était le Canada au temps de Mackenzie King. Toronto, cette ville jadis considérée comme l'essence du monde anglo-saxon, est aujourd'hui majoritairement peuplée d'étrangers.

Mais ce qui est peut-être le plus remarquable, c'est le calme, voire l'enthousiasme avec lequel les Canadiens ont accepté ce changement. Certes, des incidents raciaux continuent de se produire et ne doivent absolument pas être minimisés, mais nous ne devons pas laisser les grands titres masquer la réalité. Les Canadiens ont compris que la pluralité des talents, des idées et des opinions étaient source d'originalité, de vigueur et de progrès. Nous tenons nos libertés fondamentales, notre mode de vie démocratique, nos arts, notre littérature et notre musique de la pluralité de nos origines. Mieux encore, nous avons hérité d'un esprit de pionnier qui pousse à relever les défis, à explorer, à innover. Nous avons réuni au Canada des esprits aventureux et créateurs et, avec eux, nous faisons reculer les frontières scientifiques, culturelles et spirituelles.

Le défi auquel les Canadiens sont confrontés est une nouvelle forme de tension entre les droits individuels et les droits des groupes. Nous devons comprendre le vrai sens du mot citoyenneté dans une nation qui abrite tant de cultures et d'identités diverses. Si la citoyenneté n'est pas la manifestation des valeurs et des croyances que partagent ses citoyens, ce n'est qu'une formule vide, un ensemble de droits reconnus par des lois et rien d'autre. Aujourd'hui, deux valeurs, peut-être, sont perçues comme primordiales pour l'identité canadienne. La première, la démocratie dans son sens le plus large ; la deuxième, l'acceptation de la responsabilité de notre avenir commun

« Démocratie » – peu de mots sont aussi lourds de sens. Ce mot a eu un sens pour les Athéniens qui l'ont inventé et un autre pour les Pères de la Constitution américaine. On l'a invoqué dans les temps modernes pour justifier toutes les politiques imaginables. Personne n'est contre. Les régimes les plus despotiques se présentent comme la République démocratique de... Personne ne peut la décrire et quiconque s'y essaie se retrouve dans la situation de l'aveugle qui tente de décrire un éléphant – mais il faut néanmoins s'efforcer de le faire.

Une démocratie idéale est un monde où chaque homme, chaque femme peut trouver dans la société la place qui convient à ses aspirations et à ses capacités. C'est un pays où le citoyen ordinaire, aussi humble soit-il, a des chances d'améliorer son sort. Une démocratie crée un environnement qui permet aux personnes ordinaires de mettre en valeur leurs dons extraordinaires – et aux personnes extraordinaires de donner toute la mesure de leurs dons. La démocratie canadienne – est-ce dû à l'immensité de notre pays ? – donne en particulier beaucoup de place à chacun pour s'épanouir. Dans ce pays, chaque homme et chaque femme peut trouver sa place, quelles que soient ses aspirations et ses capacités.

Et si c'est ça le but de la démocratie, cela ne s'obtient pas simplement par des lois. La démocratie est essentiellement un état d'esprit. C'est un comportement qui s'apprend, comme les bonnes manières ou la danse. Le sens de la démocratie s'acquiert en étudiant ou en travaillant avec des gens qui font ou disent des choses nouvelles pour nous et en écoutant avec un esprit ouvert ceux qui remettent en question ce que nous tenons pour acquis. Une véritable démocratie assure en fait certaines libertés clairement définies : de parole, d'expression, de réunion, de la presse, de métier, de propriété, de résidence, de circulation, de religion, d'opinion politique, d'association et le droit d'être protégé contre l'arrestation arbitraire. Toutes ces libertés sont importantes, mais toutes risquent de n'être que des mots vides si les citoyens qui en jouissent ne sont pas prêts à prendre l'initiative et la responsabilité de leur donner tout leur sens et d'accepter les limites qu'elles imposent. Les citoyens d'une démocratie doivent être prêts à restreindre leurs actions s'ils ne veulent pas que l'état le

fasse pour eux. La démocratie est un mode de vie dans lequel les individus gouvernent par la négociation et le compromis. Dans une foule, chacun doit céder le pas, rentrer ses coudes, reculer ou avancer pour s'intégrer au flot. De même, vous n'avez pas besoin d'avoir la même couleur ou religion que votre voisine, mais vous devez tous deux avoir les mêmes idées sur la citoyenneté. Les citoyens doivent respecter l'esprit des institutions d'une démocratie, même s'ils discutent la lettre des lois ou rejettent leur application.

Le vrai test de notre attachement à la démocratie est son objectif ultime : la liberté, pour nous et pour les autres. La liberté est constamment redéfinie, chaque fois que l'individu s'aperçoit que les lois, les coutumes, les origines, la pauvreté, les handicaps physiques et un mauvais état de santé la restreignent. Et c'est en partie pour cela que la démocratie canadienne n'est pas statique, mais en constante évolution. Dans la pratique, cela signifie deux choses : il faut être ouvert aux nouvelles idées tout en préservant ce qu'il y a de meilleur dans notre tradition politique.

Ceux qui traversent la vie avec des opinions toutes faites et immuables sur tout mènent une existence bien triste. Ils ne connaissent pas la joie d'explorer, la stimulation qui vient de la discussion et la jouissance de découvrir quelque chose de nouveau. Mais l'expérience ne s'acquiert pas sans douleur. C'est se complaire dans des rêves d'adolescent que de s'imaginer que la vie sera toujours douce, un chemin de roses et de lys où tous nos vœux deviendront réalité. Le médecin doit étudier la maladie pour donner la santé, le musicien, la dissonance pour créer l'harmonie. Le citoyen, lui doit connaître les maux de la société pour bâtir une nation saine. Il est normal que les gens ne soient pas d'accord, sinon à quoi bon avoir une démocratie. Cependant, ne pas être d'accord par ignorance est déplorable, s'opposer par manque d'intérêt, est un manque de civisme. La construction d'un avenir commun met en contact des Canadiens aux opinions très opposées. Il faut écouter chacun avec un esprit ouvert. Les Canadiens doivent aller bien au-delà de la tolérance pour chercher avec détermination les meilleures idées et les mettre en pratique, d'où qu'elles viennent. Pour construire un Canada où tout le monde aura sa place, il faut utiliser tous les matériaux.

Mais en même temps, nous ne devons jamais oublier que nous n'avons pas bâti notre démocratie à partir de rien. Elle est le fruit de plusieurs siècles de régimes constitutionnels dans le monde occidental. Nous sommes les héritiers d'un savoir-faire inestimable pour façonner des sociétés libres. Nous sommes les débiteurs de beaucoup, beaucoup de personnes qui ont risqué leurs vies et leurs biens pour défendre et étendre le règne du droit. Bref, si nous sommes libres aujourd'hui, c'est parce que nous nous appuyons sur les personnes libres qui ont vécu avant nous. Rien ne pourra jamais remplacer cet héritage. Ce serait une tragédie

si des Canadiens bien intentionnés, qui cherchent peut-être trop à intégrer tout et tout le monde, consentaient à sa dilution ou à son abandon.



Dans le passé, la citoyenneté accordait un statut privilégié. En disant « Je suis citoyen de Rome », le Romain proclamait qu'il avait des droits bien définis. Aujourd'hui encore, être citoyen confère des avantages. La citoyenneté canadienne donne le droit de voter pour les paliers de gouvernement les plus élevés et donc d'influer sur l'avenir du pays. Elle donne le droit d'avoir un passeport, et donc la liberté de voyager et d'être protégé par l'État canadien. Et elle est héréditaire – un privilège souvent sous-évalué. Dans notre société, c'est le seul statut (sauf pour les Autochtones) à bénéficier de ce privilège. Une personne qui obtient le statut de citoyen transmet ce privilège à ses enfants. Plus important encore, peut-être, la citoyenneté aide le nouveau citoyen à se définir. La citoyenneté, et seulement la citoyenneté fait d'une personne un membre à part entière de la société canadienne ; c'est un pas important vers l'émergence d'un sentiment d'appartenance et d'une identité spécifiquement canadienne.

Qui dit privilège, dit responsabilité – un cliché certes, mais une vérité fondamentale – la responsabilité de remplir un rôle social utile. Démocratie égale responsabilité, mais aussi possibilités. Chacun doit absolument faire des efforts pour que la démocratie se maintienne et progresse. On ne peut voter pour la démocratie puis rentrer chez soi et l'oublier. La démocratie doit être défendue par chaque citoyen afin de créer le cadre moral et spirituel dans lequel le gouvernement doit opérer. L'opinion publique doit aider, encourager et parfois contraindre les représentants élus à instaurer les conditions qui permettront à chacun de se bâtir une vie qui le rendra heureux. La démocratie n'est pas menacée par la corruption des élus, mais par le cynisme de l'électorat qui ferme les yeux sur cette corruption. La seule et vraie protection des droits de la personne, ce n'est pas la Charte ni un autre document officiel, mais les citoyens, les citoyens qui comprennent leurs droits, qui sont déterminés à les protéger et qui ont conscience aussi que toute injustice envers l'un d'entre eux est une injustice envers tous.

La définition de la responsabilité d'un citoyen canadien peut prendre bien des formes, ce qui est naturel dans une société aussi pluraliste, mais on peut citer un groupe de caractéristiques largement partagées. Lorsque nous disons de quelqu'un qu'il est un « bon citoyen », nous ne voulons pas dire en général qu'il vote ou connaît la Charte par cœur. Nous voulons dire que cette personne est un membre actif de la société civile et des institutions gouvernementales officielles. Les bons citoyens sont de bons voisins. Membres à part entière de leur collectivité, ils prennent en considération les sentiments et les besoins des autres. Ils appuient leurs institutions et traitent les individus d'une

autre religion ou d'une autre race avec la considération et le respect qu'ils s'attendent à recevoir. Ils trouvent du temps et font un certain effort pour aider leurs voisins à améliorer la qualité de vie dans leur collectivité. Ils aident activement leurs voisins à faire en sorte que le gouvernement de cette collectivité fonctionne mieux.

S'ils ont des enfants, les bons citoyens leur apprennent à vivre en bonne entente avec les autres, les encouragent à se donner une bonne éducation et à assumer peu à peu la responsabilité de leurs actes à mesure qu'ils grandissent. Ils guident et orientent leurs enfants, partagent avec sympathie les hauts et les bas de l'adolescence et crée un terrain propice à l'enracinement des jeunes dans la société. Leurs enfants, guidés par des principes, seront ouverts aux idées nouvelles mais ne se laisseront pas endoctriner par toutes les idéologies qu'ils rencontreront en chemin.

Enfin, un bon citoyen comprend les grands problèmes qui se dressent devant ses représentants au niveau municipal, provincial et fédéral. Il étudie ces problèmes, en discute et se base sur la connaissance qu'il en a pour voter. Il s'agit là d'un devoir impératif, car il ne saurait y avoir de démocratie vigoureuse sans un électorat bien informé.

Il est donc évident que devenir citoyen du Canada n'est pas qu'une simple formalité. C'est fondamentalement accepter une responsabilité. Chaque citoyen est moralement tenu de faire de son mieux pour s'occuper non seulement de lui-même et de sa famille mais aussi de la société. La citoyenneté n'est pas pour les esprits passifs. Le spectateur solitaire qui, à l'écart, regarde la parade passer en faisant des commentaires, en émettant des conjectures, en critiquant et en se disant que le spectacle pourrait être bien meilleur n'est pas un bon citoyen, car être un citoyen c'est participer, s'impliquer, contribuer. Un être humain qui s'isole de la société ne peut avoir le sentiment d'être important dans la vie. En grec, le mot « idiot » désignait initialement non pas une personne qui a des difficultés mentales, mais un citoyen qui refuse de participer à la vie de la cité. Périclès, un homme d'État athénien du Ve siècle av. J.-C., a dit « Nous ne laissons pas notre absorption dans nos affaires personnelles nous empêcher de participer aux affaires de la cité. »



Certains suggèrent parfois – et plus récemment le Professeur Jennifer Welsh, lors d'une conférence à la Hart House en 2004 – que la société démocratique et pluraliste du Canada pourrait être un modèle pour l'humanité en ces temps de mondialisation accélérée, alors que plus de 3 000 groupes ethniques doivent se trouver une place dans 190 pays. Bien des Canadiens trouvent cette idée séduisante, mais elle dissimule quelques pièges. Pour être accepté comme modèle, il faut du tact, de l'intelligence émotionnelle, être prêt à écouter et à s'engager pour très

longtemps. Nous ne devons pas nous attendre à être accueillis à bras ouverts ni à ce que nos bonnes intentions soient évidentes pour tous. Nous ne devons pas croire non plus que cet exercice ne nous coûtera rien. Si nous voulons offrir plus que des bons conseils – et les conseillers ne manquent pas dans le monde – nous devons être prêts à fournir des conseillers, des observateurs pour surveiller les élections, des forces de maintien de la paix et des médiateurs. Il y aura des dangers et des coûts associés à l'exercice. Paradoxalement, nous réussirons probablement beaucoup mieux comme modèle si ce n'est pas notre objectif principal. Faisons ce que nous avons à faire, faisons-le suprêmement bien, et laissons le monde tirer ses propres conclusions.

L'heure est venue d'étudier le passé du Canada et de découvrir que notre citoyenneté a aujourd'hui un sens plus profond qu'il n'en a jamais eu dans le passé. L'intérêt qui se manifeste depuis un certain temps pour l'histoire du Canada est un signe extrêmement encourageant pour l'avenir, car comment nous connaître nous-mêmes si nous ne connaissons pas notre histoire. Certains ont défini les nations comme « des communautés imaginaires ». Le Canada est donc à la fois ce que chaque citoyen croit qu'il est et la somme de ce que tous les citoyens croient collectivement. Son avenir dépendra de la contribution individuelle de chaque citoyen et de la somme des efforts collectifs. Et répétons-le, citoyenneté et responsabilité sont indissociables.

La citoyenneté quand elle est vécue pleinement donne une orientation à la vie. Notre état de citoyen nous incite à participer avec plaisir et à contribuer à une société où tous ses membres avancent ensemble à la recherche d'une meilleure vie. Bien sûr, certains diront « Tout cela est idéaliste : les choses ne sont pas si simples ». Construire une nation ne sera certainement pas simple. Le Canada n'est pas simple. Néanmoins, une société démocratique recèle des possibilités infinies d'espoir et de renouvellement. Le Canada sera aussi démocratique que le voudront ses citoyens et la citoyenneté peut être quelque chose de simple si les Canadiens pensent que ce n'est pas seulement un concept juridique ou intellectuel, mais quelque chose qui transcende le droit et la raison, une valeur que chacun sent si profondément et en laquelle il croit si absolument qu'elle apparaît en filigrane dans tout ce que nous faisons.



Publié par RBC Groupe Financier. Tous les numéros de la collection du Bulletin RBC sont disponibles sur notre site web à l'adresse www.rbc.com/communautaire/ bulletin. Notre adresse électronique est rbcletter@rbc.com. Also available in English.